Contribution n°92 (Web)

Par

Déposée le 12 octobre 2026 à 14h13

Madame, Monsieur,

Je suis le propriétaire de la Maison dite du Télégraphe à Habloville et de la SCI Giel le Jardin à Giel Courteilles. La maison du télégraphe, site historique d'un des derniers Télégraphe de Claude Chappes aura une vue directe sur les éoliennes, ce qui est inacceptable. Cette maison est à la demeure historique et en voie de classement. la présence des éoliennes risque de remettre en cause la protection du site et son attractivité touristique. De la même manière, je suis actionnaire majoritaire de la SCI Giel le Jardin, propriétaire du Château du Jardin et du Haras de l'orne à Giel Courteilles (61210). Je vous alerte donc sur le procédure de classement en cours du château du Jardin, passage prochainement en seconde commission après la deuxième visite d'Elise Laurenceau en Juin 2026, et également la présence du haras de l'orne et de plus de 80 chevaux à proximité de ces éoliennes risquent de les perturber et peut remettre en cause l'activité du haras et des salariés et 4 entraineurs présents sur le site du Haras de l'Orne. Je suis donc opposé pour des raisons évidentes de risques trop importants pour l'activité du haras du l'orne, pour la perte d'attractivité des sites du Jardin et du Télégraphe, pour les nuisances visuelles et sonores non compensées versus des bénéfices extrêmement limités pour la région, pour son économie et pour la production électrique limitée liées à l'installation de ces éoliennes.